

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Prévention et décisions de santé

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Prévention et décisions de santé* (PDS), ouvert depuis 2004, est porté par l'unité de formation et recherche (UFR) de médecine et sciences de la santé de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), site de Brest, en lien avec le Centre hospitalier régional universitaire (CRHU) de Brest. Le master est organisé autour de deux spécialités. La spécialité *Ethique, soin et santé* (ESS), affiche une double orientation 1) d'élargissement des compétences et d'ouverture dans la formation des professionnels de santé et 2) de recherche. Cette spécialité résulte d'un réaménagement sur le site du master *Actions sociales et de santé*. La spécialité *Evaluation et prévention des risques professionnels* (EPRP), vise à former des professionnels médico-techniques de la santé au travail.

Les deux spécialités sont pluridisciplinaires. La formation se décline essentiellement en enseignements présents et est organisée sur la base de nombreuses mutualisations : entre les deux spécialités (mutualisation totale au premier semestre de la première année (M1)) et avec d'autres formations du site. Les deux spécialités comportent un stage obligatoire en M1 et en deuxième année (M2), d'une durée de 3 à 4 mois. La formation bénéficie d'un environnement porteur, tant pour la recherche que dans ses liens avec les acteurs de la santé au travail. L'équipe pédagogique est composée presque à part égale d'enseignants académiques et de professionnels.

Synthèse de l'évaluation

La mention de master *Prévention et décisions de santé*, résulte de réaménagements opérés au sein de l'offre de formation de l'UBO entre le domaine ALL-SHS (arts lettres langues et sciences humaines et sociales) et le domaine STS (sciences, technologies, santé). Les deux spécialités qui la composent ont une visée et un statut différents, même si elles présentent toutes deux des caractéristiques communes de pluridisciplinarité, notamment entre SHS et STS. L'orientation de la spécialité *EPRP* implique une centration sur les problématiques de santé au travail avec des approches en psychologie, sociologie, management, ergonomie... Les objectifs de cette spécialité sont clairement énoncés: elle vise l'émergence et la formation d'un « professionnel médico-technique » pouvant faire la synthèse des informations, travaillant au côté des médecins du travail des services de santé au travail. Les enseignements mobilisent des disciplines diverses des sciences humaines et sociales et des sciences et techniques de la santé. La seconde spécialité *ESS* s'inscrit dans un processus de formation continue des professionnels de santé et du secteur médico-social et social, et cherche à développer le jugement critique, les postures réflexives et la démarche éthique. Elle mobilise diverses disciplines : droit, éthique, philosophie mais aussi sociologie et psychologie, anthropologie, histoire de la médecine. Elle est issue du réaménagement du master « actions sociales et de santé » inscrit dans le champ ALL-SHS.

Si les objectifs de chacune des spécialités sont relativement bien exposés et paraissent conformes aux enseignements dispensés - avec une réserve concernant l'objectif recherche de la spécialité *ESS* car une oscillation entre une finalité de qualification de professionnels déjà en exercice et une finalité recherche se donne à voir ; l'organisation de la formation suscite quelques questions. En effet, il est difficile de saisir l'intérêt de la mutualisation complète du semestre 1 entre les deux spécialités. Les deux parcours proposés dans la spécialité *ESS* (l'un pour les étudiants en santé, l'autre pour les hors formation santé) alourdissent l'organisation générale et fragmentent les effectifs. Il est difficile de saisir comment les étudiants se répartissent entre les séminaires de recherche et séminaires de formation à la vie professionnelle, d'autant qu'aucun indicateur n'est fourni sur les poursuites d'études dans des cursus recherche. Il existe aussi une mutualisation d'enseignements avec le master *Biologie-Santé*, spécialité *Analyse du risque toxicologique pour le consommateur*.

Le positionnement de la formation dans son environnement n'est pas sans poser question. Il semble à la lecture du dossier, que l'environnement professionnel local et de recherche notamment avec le CHRU, soit tout à fait porteur. Néanmoins des points obscurs subsistent : d'une part pour ce qui concerne l'articulation avec le master *Actions sociales et*

de santé et d'autre part avec d'éventuelles spécialités de psychologie du travail sur le site ou à proximité, dont il n'est aucunement fait mention.

L'équipe pédagogique présente de réels potentiels en nombre (pour ESS, 13 enseignants permanents, dont 3 professeurs d'université et praticiens hospitaliers, 4 maîtres de conférences et pour EPRP 14 enseignants permanents dont 6 praticiens hospitaliers), par la diversité des disciplines mobilisées, par les adossements recherche des intervenants et aussi par la place faite aux intervenants professionnels.

Une place importante est faite aux stages et leur suivi semble bien mené. Cependant, on peut s'interroger sur l'effectivité de la professionnalisation. On pourrait attendre d'une spécialité à finalité recherche (ESS) qu'elle professionnalise vers les milieux de la recherche. Or cela ne semble pas être le cas. Nous n'avons pas de données concernant par exemple les poursuites en doctorat ou l'insertion professionnelle sur des fonctions d'études/recherche. Par ailleurs, la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la spécialité ESS renvoie à des compétences de formateur ou de chargé de missions, qui ne semblent absolument pas prises en compte dans les contenus de formation (rien sur des approches en pédagogie par exemple). Si la fiche RNCP de la spécialité EPRP est beaucoup plus en phase avec le contenu de la formation, le dossier n'offre pas de données précises sur l'insertion professionnelle en tant que IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels), grade obtenu par les étudiants qui valident. Le suivi des compétences des étudiants ne fait pas l'objet d'une attention particulière.

Les effectifs de la formation sont faibles, notamment pour la spécialité ESS (de 3 à 8 selon les années avec une exception à 36 en 2011) et la formation n'apparaît pas comme un débouché possible pour les étudiants de licences du site.

Le pilotage de la formation ne paraît pas donner lieu à une réflexion collective: il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Points forts :

- La finalité de chacune des deux spécialités constitue un apport original et un enjeu professionnel et scientifique important.
- La pluridisciplinarité des formations concourt à leur richesse.
- Les liens entre les milieux professionnels, notamment CHRU, les passerelles entre les UFR santé et sciences humaines sont porteuses.

Points faibles :

- Les effectifs sont faibles avec des liens insuffisamment établis avec les milieux professionnels et les formations qui pourraient fournir des étudiants.
- Le dossier présente de fortes carences : nombreuses données manquantes.
- Le projet (scientifique et pédagogique) et l'articulation des deux spécialités ne sont pas suffisamment exposés (en dehors d'une mutualisation en M1).
- Les articulations avec les autres formations du site, notamment avec le master *Actions sociales et de santé* paraissent peu explorées.
- Il n'y a pas de suivi des compétences des étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants est peu développée.
- Le pilotage de la formation est insuffisant : absence d'un conseil de perfectionnement qui pourrait constituer un support d'analyse des difficultés de la formation
- Le suivi des diplômés est insuffisant et les spécialités doivent confirmer leur intérêt en termes d'insertion professionnelle

Recommandations et conclusion :

En conclusion, le dossier tel qu'il est présenté ne permet pas une évaluation complète de la formation. Si cette dernière propose deux spécialités qui semblent répondre à des besoins sur le terrain, elle nécessite de confirmer son intérêt en terme d'attractivité et d'insertion professionnelle (ou plus globalement « d'intérêt professionnel » pour ceux qui ont déjà une formation initiale).

La question se pose également de l'intérêt de réunir ces deux spécialités sous une même mention. Il serait sans doute utile de réfléchir le projet en tenant compte de l'existence du master *Actions sociales et de santé* et en cherchant à mieux asseoir l'identité spécifique de ce master *PDS* en articulant mieux les deux spécialités.

Il paraît en outre indispensable de faire un travail de mise en lien avec les milieux de formation académiques notamment, qui pourraient fournir des étudiants en formation initiale et les milieux professionnels pour la formation continue.

La spécialité *ESS* semble devoir réajuster ses objectifs, notamment dans sa finalité recherche, dans la mesure où elle n'oriente pas vers le doctorat.

Il convient également de développer des instances de pilotage, qui pourraient permettre d'analyser les difficultés et d'envisager des solutions adaptées.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de chaque spécialité sont clairement identifiés et semblent en adéquation avec la formation proposée. Cependant, les objectifs généraux de la mention et l'intérêt de réunir ces deux spécialités sous une même mention pourraient être mieux précisés et justifiés, de même que les mutualisations d'enseignements, qui sont très poussées en interne -tout le premier semestre- et avec d'autres offres de formation du site, ce qui conduit à afficher un gros volume d'enseignement.</p> <p>On ne comprend pas bien non plus la nécessité des deux parcours proposés pour la spécialité <i>ESS</i> : l'un pour les étudiants des filières hors santé, organisé en semestres S7 - S8, l'autre pour les étudiants des filières santé (médecine, odontologie, sage- femme, pharmacie) qui valident leur M1 sur plusieurs années, en capitalisant les unités d'enseignement (UE) nécessaires pour l'équivalent de 60 crédits européens (ECTS).</p> <p>L'orientation recherche de la spécialité <i>ESS</i> se traduit par un volume conséquent de méthodologies et séminaires de recherche, intégrant la lecture de textes scientifiques en anglais (environ 130 heures en M1 et en M2) mais certains enseignements apparaissent un peu décalés dans une perspective recherche, notamment ceux qui concernent la préparation à la vie professionnelle.</p> <p>Pour la spécialité <i>EPRP</i>, on peut souligner la part importante des enseignements intitulés « préparation à la vie professionnelle » : 180 heures réparties sur les 4 semestres. En revanche, la dotation en crédits des stages surprend un peu, notamment en M2 car ne semble pas correspondre aux exigences de professionnalisation affichées : 4 crédits pour le stage de M1 et 2 crédits pour le stage de M2.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention <i>PDS</i> s'inscrit dans le domaine sciences, technologies, santé et dans le domaine ALL-SHS. En recherche, elle s'appuie sur l'équipe d'accueil (EA) « Ethique Professionnalisme et Santé » qui rassemble des chercheurs de l'UFR Médecine et Sciences de la Santé, et de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Cette équipe est la seule dans le champ de l'éthique, parmi les autres universités de la région et collaborant avec le réseau des hôpitaux universitaires du Grand Ouest. Dans ce cadre, elle n'a aucun équivalent actuellement. Pour la spécialité <i>ESS</i>, d'autres formations équivalentes existent sur le plan national (Bordeaux, Strasbourg, Lille, Lyon, Marne-La-Vallée). Pour la spécialité <i>EPRP</i>, les informations ne sont pas claires dans le dossier : on ne sait pas par exemple comment cette spécialité se situe dans l'offre régionale de formations de ce type, offertes souvent par les UFR de psychologie en spécialité de psychologie du travail.</p> <p>L'articulation avec la mention <i>Actions sociales et de santé</i> n'est pas précisée. De même, alors qu'il est indiqué que cette mention vise à former des professionnels de santé et du médico-social, rien n'est dit au sujet de l'articulation avec la faculté de médecine ou des instituts de formation des professionnels paramédicaux et sociaux.</p> <p>Le positionnement dans l'environnement professionnel n'est pas non plus précisé.</p>

Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est composée :</p> <p>Pour <i>ESS</i>, de 13 enseignants permanents, dont 3 professeurs d'université et praticiens hospitaliers, 4 maîtres de conférences (issus de différentes spécialités : droit, philosophie, psychologie, sciences humaines).</p> <p>Pour <i>EPRP</i>, de 14 enseignants permanents dont 6 praticiens hospitaliers (dont 1 professeur d'université et 1 maître de conférences).</p> <p>Chaque équipe est renforcée par la participation d'enseignants-chercheurs d'autres spécialités, de praticiens hospitaliers et de professionnels divers.</p> <p>Les responsabilités semblent bien réparties selon les champs d'expertises (mais il manque des précisions pour les responsabilités des UE).</p> <p>La mention est sous la responsabilité d'un maître de conférences - praticien hospitalier spécialisé dans le champ de l'épidémiologie. Le responsable de la spécialité <i>EPRP</i> est professeur des universités et praticien hospitalier également spécialisé en épidémiologie. La spécialité <i>ESS</i> est sous la responsabilité d'un maître de conférences en philosophie.</p>
Effectifs et résultats	<p>Entre 2010 et 2015, au sein de la mention, les effectifs varient entre 12 et 46 étudiants (46 étant un chiffre exceptionnel) en M1 et entre 11 et 21 pour le M2. Les effectifs sont faibles de façon récurrente pour la spécialité <i>ESS</i> (inférieurs à 10). Ils sont un peu plus élevés pour <i>EPRP</i>.</p> <p>Plus précisément :</p> <p>Pour <i>ESS</i>, les effectifs en M1 et M2 varient entre 3 et 8 (exceptionnellement 36 en 2011). Le nombre d'étudiants obtenant le diplôme varie entre 1 et 5.</p> <p>Pour <i>EPRP</i>, les effectifs en M1 et M2 varient entre 6 et 13. Ils sont un peu plus importants en M2. Le nombre de diplômés varie entre 9 et 12.</p> <p>Le suivi des diplômés est fait par l'observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle, du service universitaire d'accueil d'orientation et d'insertion professionnelle de l'UBO. Le dossier demeure flou sur les résultats.</p> <p>Pour la spécialité <i>EPRP</i>, seuls les chiffres pour la promotion 2012 sont présentés : 10 diplômés, 8 répondants, 5 sont en emploi, 1 à la recherche d'un emploi et 2 en poursuite d'études (hors doctorat).</p> <p>Il n'y a pas d'informations à ce sujet pour la spécialité <i>ESS</i>.</p>

Place de la recherche	<p>La formation est adossée principalement à deux laboratoires : EPS - Ethique, professionnalisme et santé (EA 4686) et LABERS - Laboratoire d'études et de recherche en sociologie (EA 3149). Certains enseignants relèvent également d'autres équipes de recherche : GETBO - Groupe d'étude de la thrombose de Bretagne occidentale (EA 3882), LATIM - Laboratoire de traitement de l'information médicale (U650 INSERM), Centre de recherche sur le droit privé (EA 3881).</p> <p>La formation à la recherche est très présente pour la spécialité <i>ESS</i> (130 heures pour chaque année). Des liens avec l'école doctorale de l'Institut brestois des sciences de l'Homme et de la société ainsi qu'avec la Maison des sciences de l'Homme et de la société de Bretagne sont établis notamment par la mise en place d'un séminaire de l'équipe ouvert aux doctorants et aux étudiants de la spécialité, et la participation du responsable de la spécialité au Pôle Sociétés-Santé de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne. D'autre part les étudiants sont encouragés, de manière facultative, à participer aux journées d'étude et colloques organisés par le laboratoire. Enfin les étudiants sont invités à participer pleinement à la vie de la recherche en présentant leurs travaux durant le séminaire EPS ou à l'occasion d'autres manifestations (colloques externes) pour lesquelles ils peuvent bénéficier d'un soutien scientifique et financier de la part du laboratoire. Ils effectuent également un stage en laboratoire en M1 et en M2.</p> <p>La recherche est un peu moins présente dans la spécialité <i>EPRP</i> à finalité de professionnalisation, mais néanmoins des enseignements de méthodologie de recherche figurent.</p> <p>En revanche, le dossier n'apporte aucun élément sur les poursuites</p>
-----------------------	--

	<p>éventuelles en doctorat, ni même sur la nature des attendus du mémoire de recherche de fin de M2.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Pour la spécialité <i>EPRP</i>, les stages constituent un support passerelle vers les milieux professionnels. La part des enseignements assurés par des professionnels dans cette spécialité est importante. Des professionnels participent également aux jurys de stages et de soutenances. Au terme de la formation, l'étudiant qui valide obtient le grade d'IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels) à l'issue d'une certification obtenue auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et de la caisse d'assurances retraite et santé au travail. La fiche RNCP de la spécialité <i>EPRP</i> est en phase avec le contenu de la formation.</p> <p>Bien que la spécialité <i>ESS</i> soit affichée avec une finalité recherche, les porteurs énoncent une orientation vers la professionnalisation des professionnels de santé et des formateurs des instituts de travail social ou de santé. Le problème qui se pose ici est celui de la définition de professionnalisation. On pourrait attendre d'une spécialité à finalité recherche qu'elle professionnalise vers les milieux de la recherche. En l'absence de données concernant les poursuites en doctorat ou l'insertion professionnelle sur des fonctions d'études/recherche, cela ne semble pas être le cas. Par ailleurs, la fiche RNCP de la spécialité <i>ESS</i> renvoie à des compétences de formateur ou de chargé de missions, qui ne semblent pas prises en compte dans les contenus de formation (il n'y a rien sur des approches en pédagogie par exemple).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Deux stages sont prévus en M1 et en M2 pour chacune des deux spécialités.</p> <p><i>EPRP</i> : stage en M1 (quatre semaines, 4 ECTS) et en M2 (quatre mois, 6 ECTS)</p> <p><i>ESS</i> : stage en M1 (huit semaines, 2 ECTS) et en M2 (trois mois ou 90 heures, 9 ECTS). On note un flou sur la durée du stage en volume horaire en M1 et en M2 sur cette spécialité.</p> <p>Dans la spécialité <i>EPRP</i>, le stage a une vocation de professionnalisation affirmée : il donne lieu à une présentation orale du rapport devant un jury composé d'enseignants de l'équipe et des professionnels extérieurs de la prévention. Les maîtres de stage sont conviés pour échanger avec l'équipe enseignante sur le déroulé du stage et les compétences acquises par l'étudiant au cours du stage</p> <p>En <i>ESS</i>, le stage a une vocation de formation à la recherche.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'apprentissage de l'anglais est bien présent dans la formation : dans la spécialité <i>ESS</i>, 2 UE sont consacrées à la lecture d'articles en anglais et une possibilité d'effectuer un des stages à l'étranger est ouverte. Dans la spécialité <i>EPRP</i>, il y a 1 UE d'enseignement de l'anglais. Il est indiqué que des échanges ERASMUS peuvent avoir lieu en M1 mais sans données chiffrées sur le nombre d'étudiants concernés. Il semble que la spécialité <i>EPRP</i> accueille régulièrement des étudiants étrangers venus de Chine ou d'Afrique mais il n'existe pas de convention de partenariat spécifique avec des universités étrangères ou avec des entreprises étrangères même s'il est indiqué que les étudiants originaires d'Afrique ou d'ailleurs retournent parfois faire leur stage dans leur pays. Les modalités de suivi des stages à distance ne sont pas précisées.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La promotion du master se fait « lors des journées portes ouvertes » pour les étudiants en formation initiale. L'accès par la validation des acquis de l'expérience (VAE) concerne 3 à 5 étudiants. L'accès se fait sur étude du dossier et validation par la commission de recrutement.</p> <p>Du fait de la mutualisation des enseignements entre les deux spécialités et avec le master <i>Biologie-Santé</i>, spécialité <i>Analyse du risque toxicologique pour le consommateur</i>, des mises à niveau sont proposées : chimie, bases fondamentales de l'éthique. Il peut s'agir soit d'un complément de formation (suivi de cours en licence de philosophie), soit d'un soutien plus individualisé, notamment par des conseils d'autoformation (bibliographie commentée, conseils personnalisés).</p> <p>Un problème majeur est apparemment la difficulté de recrutement qui se traduit par des effectifs très faibles dans chacune des spécialités. La mise en cause, par les porteurs de la formation, de l'orientation des sortants</p>

	<p>de licences sanitaires et sociales vers le master <i>Actions sociales et de santé</i>, ne peut être retenue comme seul argument pour justifier cette absence de candidats. Ou alors il conviendrait justement de retravailler les liens entre les deux formations.</p> <p>Le dossier n'apporte pas d'informations concernant les réorientations d'étudiants entre les deux spécialités.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'ensemble des enseignements se fait en présentiel. Toutefois, les modalités d'enseignement sont adaptées aux étudiants en formation continue et en situation de handicap avec notamment la possibilité d'étaler la formation sur deux ans.</p> <p>La diversité des modalités d'enseignement (cours magistraux et travaux dirigés) semble adaptée à la formation.</p> <p>L'utilisation du numérique n'est pas développée mais pour la spécialité <i>ESS</i>, le développement d'une UE en télé-enseignement est envisagé en M2.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants semble exister mais sa description est insuffisamment détaillée dans le dossier. Il n'y a pas d'indication sur la part du contrôle continu et des examens finaux. Il est cependant indiqué que les dates et modalités des contrôles de connaissances sont discutées lors des conseils pédagogiques, auxquels participent les responsables d'UE et des étudiants.</p> <p>Les ECTS sont délivrés lors des jurys à la fin de chaque semestre. Le diplôme est remis à l'issue de la dernière session de présentation orale du rapport de stage.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'y a pas de suivi des compétences des étudiants et le supplément au diplôme, s'il existe, n'est pas annexé au dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il n'y a pas de suivi en dehors de celui effectué par les services centraux de l'université. Parmi les 10 diplômés de la spécialité <i>EPRP</i> en 2012, on enregistre 8 répondants à l'enquête dont 5 en formation continue et 3 en formation initiale : 5 sont en emploi, 2 en poursuite d'études et un en recherche d'emploi. Les situations professionnelles ne sont pas précisées. Aucune donnée n'est fournie dans le dossier pour la spécialité <i>ESS</i>.</p> <p>Les données ne sont a priori que quantitatives et ne paraissent pas utilisées pour réajuster la formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.</p> <p>Cependant, pour la spécialité <i>ESS</i> il existe un conseil pédagogique qui joue le rôle d'espace de délibération pour ajuster la formation aux attentes des étudiants et à la réalité des pratiques du soin. Cette spécialité propose également un questionnaire final d'évaluation. Cependant, les éléments du dossier ne permettent pas de connaître la périodicité de ces évaluations, leur forme précise et l'utilisation des résultats par les équipes.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**